

Aujourd'hui



Guzzo souffrait du diabète et non d'un cancer L'amie qui l'a tué à sa demande l'a abattu de six balles dans la tête

SUZANNE COLPRON

Contrairement à ce qu'il croyait, Frank Guzzo ne souffrait pas du cancer...

Le quinquagénaire, abattu à sa demande vendredi soir par une amie de longue date...

maladie depuis un an et demi, les jambes inertes et les pieds couverts de plaies purulentes...

L'homme, âgé de 56 ans, vivait en reclus avec sa femme...

Selon l'autopsie pratiquée en fin de semaine au laboratoire de médecine légale de Montréal...

rière de la tête. Toutes ont été tirées à bout portant...

Accusée de meurtre au premier degré, l'auteur de ce «crime sur commande»...

L'article 14 du Code criminel prévoit en effet que «nul n'a le droit de consentir à ce que la mort lui soit infligée»...

consentement n'atteint pas la responsabilité pénale d'une personne par qui la mort peut être infligée à celui qui a donné ce consentement».

À l'arrivée des enquêteurs, Mme Poulos aurait expliqué qu'elle avait agi à la demande expresse de la victime...

plus depuis des années. Il avait perdu beaucoup de poids au cours des derniers mois...

Selon la police, M. Guzzo avait informé sa femme de son projet de mettre fin à ses jours quelques heures avant son exécution...

VOIR DIABETE EN A 2

A14 ROUMANIE

Tandis que le gouvernement roumain entame les procès des anciens partisans de Ceausescu...

A3 INCENDIE

L'incendie du pavillon de l'Université McGill aura pour effet de retarder le progrès scientifique dans de nombreux domaines...

B1 LAC MEECH

A condition qu'il ne réduise pas la portée de l'entente conclue en 1987, Québec pourrait considérer un accord «complémentaire» pour dénouer l'impasse du Lac Meech.

B4 CAMPEAU

Campeau Corporation, acculée à 9,5 milliards \$ US de dettes, peut désormais invoquer le Chapitre 11 de la Loi américaine sur les faillites pour se protéger de ses créanciers.



C1 LA MODE

Le blanc est aussi une couleur, et la plus lumineuse de toutes. On voit désormais du blanc toutes saisons...

Le «marché gris» cause des maux de tête à Duracell

MIVILLE TREMBLAY

Dans plusieurs magasins de Montréal, des paquets de piles Duracell ont une curieuse allure...

Le marché gris est composé d'articles de marques connues, importés et vendus au Canada sans l'accord du fabricant...

Un lecteur de La Presse dit avoir acheté dans une pharmacie Uniprix de Montréal un paquet de piles Duracell dont l'étiquette est écrite en espagnol seulement...

Ce client a payé ses piles 5,49 \$. Et, selon le président de Duracell Canada, M. David Lindsay...

Les produits Duracell ne sont pas de même qualité d'un pays à l'autre, explique M. Lindsay. Par exemple, celles qui proviennent du Mexique sont plus polluantes...

Duracell USA, la société-mère, a beaucoup de difficulté à contrôler les grossistes qui revendent sans autorisation une partie de leur marchandise à des grossistes d'autres pays...

En 1986, la concurrence du marché gris fut tellement vive que la société abandonna la production des piles de format C et D...

VOIR DURACELL EN A 2

«TI-LOUIS» A ÉTÉ TUÉ POUR 200 \$



Emina Durand, 78 ans, qui habite le rang Sainte-Catherine, à Saint-Cuthbert, avait maintes fois supplié son frère Louis de se rapprocher des membres de la famille.

PHOTO JEAN COUILL / La Presse

La peur gagne encore les gens de Saint-Cuthbert

ANDRÉ CÉDILOT SAINT-CUTHBERT

À peine remis de la frayeur que leur avait inspirée l'assassinat d'un couple âgé, il y a deux mois, les citoyens de Saint-Cuthbert sont à nouveau sur le qui-vive depuis qu'un autre des leurs, Louis Durand, 81 ans, a été abattu dans sa maison...

Selon des membres de la famille, le vieillard aurait été battu avant d'être achevé de plusieurs coups de feu à l'abdomen et à la tête.

En 1986, la concurrence du marché gris fut tellement vive que la société abandonna la production des piles de format C et D...

Les auteurs de ce crime — au moins deux personnes, croit la police — s'attendaient sûrement à trouver un important butin...

Depuis une quarantaine d'années, «Ti-Louis», comme l'appelaient ses proches, vivait isolé avec son chien dans une petite maison d'une seule pièce dans un bois de Saint-Cuthbert.

C'est d'ailleurs lui qui a fait l'horrible découverte, vers 16 h samedi, à son retour d'une visite

qu'il avait effectuée chez ses enfants à l'occasion du Nouvel An. Le corps était dans un tel état de congélation que les pathologistes ont dû reporter l'autopsie.

Depuis quatre ou cinq ans, des membres de la famille tentaient de convaincre l'octogénaire de s'établir au village, son diabète l'empêchant de se déplacer facilement.

Louis Durand, l'aîné des trois enfants encore vivants — la famille en comptait huit — avait hérité de la maison familiale et des onze acres de terrain à la

mort de son père, dans les années 40. Il avait construit la cabane dans laquelle il a été trouvé mort à la suite de l'incendie qui avait rasé la maison de ses parents...

Jusqu'à il y a huit ans, son frère Louis-Philippe demeurait également sur le site. En raison, notamment, de taxes impayées, la famille avait dû se départir d'une bonne partie des terres qu'elle possédait...

Louis a toujours vécu à cet endroit. Il n'a jamais travaillé, vivant de prestations d'aide sociale et, depuis ses 65 ans, des rentes gouvernementales. Plus jeune, il faisait parfois la cueil-

VOIR PEUR EN A 2

Sommaire

Annonces classées

- Immobilier C8 à C11, marchandises C11, C12, emplois C12, C13, automobiles C14, propositions d'affaires B9, Arts et spectacles, Informations C5 à C7, horaires C6, Bandes dessinées C10, Bridge C13, Décès C15, Économie B4 à B13, Êtes-vous observateur? C8, Feuilleton C11, Horoscope C9, La mode C1 à C4, Le monde A12, A14, Loteries A5, Mots croisés C12, S10, Mot mystère C13, Télévision C7, Têtes d'affiche A7, Tribune libre B2

La loi 160 a creusé un gros trou dans les finances de la FIIQ

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Étouffée par des amendes susceptibles d'atteindre 13 millions \$, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) ne perçoit actuellement — sur une base volontaire — que 50 p. cent de ses cotisations auprès de ses 40 000 infirmières.

Inaugurant hier un congrès de cinq jours réunissant 1 000 délégués, la présidente de la FIIQ, Diane Lavallée, a reconnu que la situation financière du syndicat était précaire.

Pour Mme Lavallée, le gouver-

nement Bourassa, «macho et paternaliste», a fait preuve d'une grande violence à l'endroit des infirmières dans l'application de la loi 160. Sans l'avouer ouvertement, Québec veut briser les reins de l'organisation syndicale, en semant la division, par des représailles qui s'abattent également parmi les infirmières...

«L'un des objectifs avoués de Québec, la privatisation des services de santé, ne peut passer que par l'affaiblissement graduel des syndicats, et la stratégie de suspendre la formule Rand parle d'elle-même.»

Avec l'imposition de la loi 160, lors du conflit de l'été dernier, la

FIIQ a perdu le droit de percevoir directement auprès des membres ses cotisations, une sanction qui durera 21 mois, c'est-à-dire jusqu'en juillet 1991.

Jusqu'ici, le déchargement auprès des membres a obtenu à peine plus de 50 p. cent des cotisations, mais l'exécutif de la FIIQ croit que dès l'été, l'ensemble du membership pourra être rejoint sur une base régulière. Sans entrées supplémentaires de fonds, la FIIQ ne pourra fonctionner à son rythme actuel au-delà de la fin février, a expliqué Mme Lavallée. Une proposition visant une hausse des cotisations syndicales doit être débattue au congrès.

VOIR FIIQ EN A 2

Des centaines de milliers d'opposants aux communistes manifestent en RDA

d'après AFP, Reuter et AP BERLIN-EST

Des centaines de milliers d'opposants ont manifesté hier soir dans plusieurs villes de RDA contre le parti communiste (SED) au pouvoir et ont réclamé la démocratie et la réunification de l'Allemagne.

La plus grande manifestation a rassemblé entre 100 000 et 160 000 personnes dans les rues de Leipzig dans la première marche traditionnelle du lundi dans le berceau de la

contestation est-allemande, après une interruption de trois semaines en fin d'année.

Plus tôt dans la journée, l'opposition avait menacé de se retirer de la table ronde de négociations engagées avec le gouvernement, estimant que les communistes cherchaient délibérément à les tromper sur le démantèlement de la Stasi, la police secrète.

Les mouvements d'opposition, tout comme les manifestants de Leipzig, craignent que la Stasi, officiellement dissou-

VOIR RDA EN A 2

Advertisements for Hawaii, Vancouver, and Turks & Caicos tours, including prices and departure information.

Intair se frotte les mains d'aise: les passagers remplissent ses avions

PIERRE BELLEMARE

Le transporteur aérien Intair, qui a implanté de nouvelles liaisons le 6 novembre 1989, a partir de l'aéroport de Saint-Hubert, est loin de regretter sa décision.

«La croissance de notre marche, sur la Rive-Sud, va au-delà de nos espérances. Il nous est impossible de faire connaître nos statistiques de façon précise — concurrence oblige — mais vous pouvez être certain que nos appareils, qui décollent ou atterrissent à Saint-Hubert, sont plus souvent qu'autrement remplis de passagers», confiait hier à La Presse Béatrice Pepper, directrice des relations publiques d'Intair.

Cependant, ajoute-t-elle, cette compagnie présidée par Michel Leblanc, «l'enfant terrible» du monde de l'aviation commerciale, établira un nouvel horaire à compter du 21 janvier, afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle de la Rive-Sud.

Ainsi, un des cinq vols quotidiens, faisant l'aller-retour entre Saint-Hubert et l'aéroport Pearson à Toronto, sera retranché. Par contre, Intair reliera ces deux aéroports par une navette, le samedi, et deux autres navettes, le dimanche.

Du côté de Québec, on ajoutera un quatrième vol quotidien, aller-retour, du lundi au vendredi, «parce que la demande est nette-



La compagnie Inter-Canadien, l'ancienne filiale de Canadien, est devenue Intair. PHOTO La Presse

ment plus forte que ce que l'on avait prévu», précise Mme Pepper. Intair n'offre toutefois aucun vol Saint-Hubert-Québec durant le week-end.

Enfin, la destination vers Ottawa demeurera inchangée, avec trois vols quotidiens du lundi au vendredi. Vers la capitale canadienne, aucune liaison n'est offerte non plus durant le week-end. A Ottawa comme à Québec, sièges de la Chambre des Communes et de l'Assemblée nationale, la vie tourne au ralenti les fins de semaine.

Par ailleurs, Intair n'entend pas, à court terme, faire décoller à Saint-Hubert des avions nolisés vers le soleil, notamment vers la Floride. «Il est évident qu'on y pense, mais on n'est pas encore rendu là», a déjà déclaré M. Leblanc, au moment où il bataillait

ferme pour obtenir des droits d'atterrissage à l'aéroport Pearson.

C'était aussi au moment où il venait de divorcer de Canadien, dont la filiale Inter-Canadien est devenue Intair et propriété exclusive de Michel Leblanc. Et à Pearson, les droits d'atterrissage sont octroyés par les deux grands transporteurs canadiens, soit Air Canada et... Canadien. Tout cela est maintenant de l'histoire ancienne.

Pendant ce temps, des informations émanant du centre-ville montréalais laissent entendre qu'Intair serait en train de se casser le cou à Saint-Hubert. «C'est absolument faux! Au contraire, tout va très bien et plusieurs compagnies aériennes observent notre évolution sur la Rive-Sud», tranche Mme Pepper.

Les mises à pied chez Via Rail: c'est le branle-bas de combat

MICHELE OUMET

Via Rail vit un véritable branle-bas de combat. Elle doit effectuer quelque 2650 mises à pied, dont 750 au Québec, d'ici le 15 janvier à la suite des compressions budgétaires annoncées le 4 octobre par le ministre des Transports Benoit Bouchard. Via passera alors de 7300 employés à 4650 au Canada.

Tous les postes ont été ouverts le 4 décembre et les employés avaient 10 jours pour postuler. Mercredi, les travailleurs sauront s'ils conservent leur emploi ou s'ils sont mis à pied. Plusieurs seront victimes de «bumping». Dans cet immense jeu de la chaise musicale, c'est l'ancienneté qui compte, du moins pour les 2000 employés syndiqués touchés par les compressions.

De leur côté, les 650 employés non syndiqués auront droit à une prime de licenciement calculée en fonction du nombre d'années de service. Les mises à pied sont progressives. Elles ont débuté en octobre 1989 et se termineront au printemps.

La convention collective de la Fraternité canadienne des cheminots, le syndicat le plus important de Via Rail qui regroupe 3 331 employés, prévoit que ses membres qui ont plus de quatre ans d'ancienneté — environ 400 salariés — pourront, s'ils sont mis à pied, tou-



cher 100 p. cent de leur salaire incluant tous les avantages sociaux. Les employés membres des quatre autres syndicats touchés par les compressions doivent, par contre, détenir huit ans d'ancienneté — près de 150 personnes — pour profiter de leur plein salaire.

Mais l'employé licencié doit être disponible. S'il se trouve un emploi ailleurs, il devra renoncer à sa prime. Si Via Rail, dans le cas des cheminots, lui propose un travail n'importe où au Canada, et qu'il refuse, sa prime baissera à 80 p. cent de son salaire.

Pour les quatre autres syndicats, regroupant les travailleurs des ateliers, la convention collective prévoit des limites géographiques à la reaffectation d'un employé congédié. Elle doit se faire dans les limites des

quatre grandes régions géographiques du Canada soit le Québec, l'Ontario, les Maritimes et l'Ouest.

Via Rail mettra sur pied des programmes alléchants de retraite anticipée afin d'encourager les employés plus âgés à quitter leur emploi et laisser ainsi leur place à ceux qui ont été mis en disponibilité.

Cette vaste opération de mises à pied coûtera 140 millions \$ au Trésor canadien pour les cinq prochaines années, selon le directeur des communications à Via Rail, Paul Raynor.

«La situation est complexe, a expliqué hier M. Raynor. Nous devons travailler avec cinq syndicats et plusieurs conventions collectives. En plus des mises à pied, nous devons gérer le «bumping» et les reaffectations sur une échelle canadienne.»

Les abonnés de Bell à Ste-Dorothée sont presque tous rebranchés

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La situation chez les abonnés de Bell Canada du quartier Sainte-Dorothée, à Laval, revient graduellement à la normale depuis l'installation de communicateurs spéciaux reliés à un ordinateur de la centrale de Roxboro.

Entre 100 et 200 des 1400 abonnés privés de téléphone depuis la fin de 1989 n'avaient pas encore été rebranchés, hier. Le porte-parole de Bell Canada, M. André Chapleau, a toutefois déclaré que ces abonnés devraient

retrouver leur téléphone aujourd'hui.

L'installation des communicateurs spéciaux a coûté près d'un demi-million de dollars à Bell. A ce montant, il faut ajouter les honoraires payés aux plongeurs et autres experts qui ont vainement tenté de réparer le câble endommagé dans la rivière des Prairies.

Durant des jours, toutes sortes de difficultés imprévues sont apparues. L'entreprise a même dû faire installer des téléphones publics gratuits pour les usagers touchés par la panne. C'est la première fois que Bell Canada agissait de la sorte pour «dépanner»

ses abonnés. Finalement, il a été décidé d'avoir recours à un autre fil, toujours relié à la centrale de Roxboro, avec l'aide d'un ordinateur.

Il est encore trop tôt pour savoir si Bell Canada va garder ce système de façon permanente pour tout ce quartier ou avoir recours à un autre câble souterrain. De toute façon, les abonnés, soutient le porte-parole de l'entreprise, ne seront plus privés de téléphone. Si jamais on décidait d'avoir recours à un autre système, le rebranchement se ferait automatiquement sans que les usagers en aient connaissance.

Mot caché

RABAIS DÎNER - Un mot de 6 lettres

Y S I A B A R X
 E K B R A P U E
 T U C T V A P D
 I N I U E I O A
 R R O C T N U L
 F ! R D E N L A
 D O L L A R E S
 M ! S I O R T K

TROIS MORCEAUX DE POULET FRIT KENTUCKY UN DOLLAR DE RABAIS !



Apportez ce mot caché (complété ou non) à tout Poulet Frit Kentucky participant jusqu'au 14 janvier. En échange, vous obtiendrez un dollar de rabais sur le Dîner. Profitez de la même occasion pour demander votre pince-billets Kentucky (les quantités sont limitées).

LIQUIDATION DE FAILLITE C.M. MICHAUD

FERMETURE DÉFINITIVE LE 13 JANVIER

FAITES VOTRE PRIX!

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE

RABAIS MINIMUM DE 50% sur tous les prix C.M. MICHAUD

GRAND CHOIX DE DIAMANTS, D'ALLIANCES ET DE JONCS POUR LES FUTURS FIANCÉS DU PRINTEMPS.

GRAND CHOIX DE MONTRES DE MARQUES RÉPUTÉES. CONCORD - MICHEL HERBELIN

GRAND CHOIX DE BIJOUX EN OR



FAUT VIDER LE MAGASIN avant le 13 janvier

Une seule adresse 937 rue Bélanger Montréal

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

40\$ en prix.

Jusqu'au 28 janvier, avec tout achat à l'un des Poulet Frit Kentucky participants, recevez 40 dollars électroniques échangeables aux Supermagasins Marché de l'Électronique.



MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE



QUAND ON PARLE POULET.

440 élèves de l'école élémentaire Sainte-Claire de Brossard boudent les cours

CONRAD BERNIER

■ Des 705 élèves qui fréquentent l'école élémentaire Sainte-Claire,

à Brossard, 440 ont boudé les cours, hier. *La Presse* l'a appris du directeur de l'école, M. Jean-Pierre Chartier. Celui-ci a toutefois

précisé que tous les professeurs étaient présents, qu'aucune classe n'était complètement vide et que les écoliers présents ont eu les

cours réguliers.

Le président de la Commission scolaire de Brossard, M. Réal Hébert, a pour sa part émis le com-

mentaire suivant: «C'est inacceptable. Nous ne pouvons pas céder à ce genre de pressions. De toute façon, nous avons une réunion,

ce soir».

En fin de semaine, le président de la Commission scolaire de Brossard avait déclaré: «Nous n'avons pas l'intention de rouvrir le dossier de l'école Sainte-Claire, même si les parents gardent leurs enfants à la maison».

Hier, M. Réal Hébert n'a toutefois pas rejeté carrément l'hypothèse du report d'une décision définitive à court terme si toutes les parties au dossier en arrivaient à la conclusion qu'aucune entente valable et durable n'était à ce moment-ci possible et qu'il était préférable, dans les circonstances, de reprendre plus tard à zéro, et avec une approche radicalement différente, tout ce dossier qui traîne dans le paysage scolaire de Brossard depuis 1983.

Quant au président du comité d'école, M. Roger Beauchemin, il interprète le débrayage d'hier des 440 écoliers comme un avertissement dont la Commission scolaire de Brossard et le ministère de l'Éducation ne doivent pas minimiser l'importance.

«La solution proposée, en plus de ne rien régler, pas plus à court terme qu'à long terme, est fondamentalement discriminatoire à l'endroit des familles francophones, affirme-t-il. Celles-ci en sont de plus en plus conscientes et nul doute que les débrayages vont s'amplifier».

Le Comité d'école, qui est composé de vingt parents, du directeur de l'école et d'une représentant des enseignants, doit d'ailleurs se réunir demain. Il discutera, entre autres sujets, d'une éventuelle rencontre avec les représentants de la Commission scolaire. Roger Beauchemin espère, cependant, que les échanges, au cours de cette rencontre, porteront essentiellement sur le problème de fond et non pas sur les modalités d'application de la solution proposée par la Commission scolaire.

Enfin, le président du comité d'école croit qu'à défaut de trouver rapidement la solution susceptible de rallier les familles francophones, et d'en finir proprement avec ce dossier, il vaudrait mieux, alors, s'en tenir au statu quo.

Le conseil des commissaires de la CS de Brossard a en effet décidé le 9 novembre dernier de regrouper à l'école élémentaire Sainte-Claire les 500 élèves anglophones des écoles Good Shepherd et Saint-Michel, histoire d'en finir avec une cohabitation forcée et présumément inconfondable des francophones et des anglophones dans ces deux écoles. Le conseil des commissaires prendra une décision finale à sa réunion du 29 janvier et le conseil d'école en sera informé le 15 février.

La fusion de Rouyn-Noranda: les ministères se consultent

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le gouvernement québécois est encore sous le coup de la surprise à la suite du jugement de la Cour d'appel publié vendredi dernier qui a invalidé la fusion, complétée en 1986, des villes abitibiennes de Rouyn et de Noranda.

«Les avocats du ministère de la Justice et ceux du ministère des Affaires municipales ont encore des discussions sur la portée du jugement. On doit faire le point dans toute l'affaire», a expliqué hier Pierre Lacoursière, un adjoint du ministre des Affaires municipales Yvon Picotte.

Dans un jugement surprise émis vendredi dernier, la Cour d'appel du Québec a statué que la fusion des deux villes, décrétée en 1986, était invalide parce que le décret en question n'avait été publié qu'en langue française.

Le ministre des Affaires municipales responsable du dossier, Yvon Picotte, était en vacances hors du Québec hier et n'est pas attendu à ses bureaux avant la mi-janvier.

En 1981, à la suite du jugement de la Cour suprême sur la loi 101, le gouvernement québécois avait dû valider a posteriori toutes les lois adoptées entre 1977 et 1981. Ces lois avaient été déclarées invalides parce que seule la version française avait été soumise à l'assentiment de l'Assemblée nationale.

Pour sa part, le porte-parole de l'opposition péquiste, le député de Jonquière Francis Dufour a parlé de «négligence grave» du gouvernement dans ce dossier.

«Le gouvernement devra agir rapidement pour rétablir la situation afin qu'aucun tort ne soit causé aux citoyens de Rouyn-Noranda», a suggéré M. Dufour.

Il a également émis le vœu que les autorités gouvernementales vérifient si la même erreur avait été commise dans d'autres décisions impliquant depuis 1986 des municipalités du Québec: par exemple la récente fusion des villes de Lévis et de Lauzon, voisines de Québec, ou même la séparation de la municipalité de Cantley de la ville de Gatineau dont elle faisait auparavant partie.

FORFAIT SKI



Amateurs de ski, voici le rendez-vous de l'hiver. À 20 minutes de Québec.



au cœur des Laurentides, offrez-vous des jours-ski mémorables. Le forfait comprend: la chambre, le petit déjeuner, le transport.



et le laissez-passer au centre de ski Stoneham, le repas du soir, l'accès à la piscine intérieure et à la salle de détente du Manoir.



LE MANOIR DU LAC DELAGE

HOTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRES.

40, Ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0

RÉSERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841

++++
YYY

À partir de:

Basse saison

83\$

Tout compris

Saison régulière

90\$

Prix par personne par jour

Haute saison

95\$

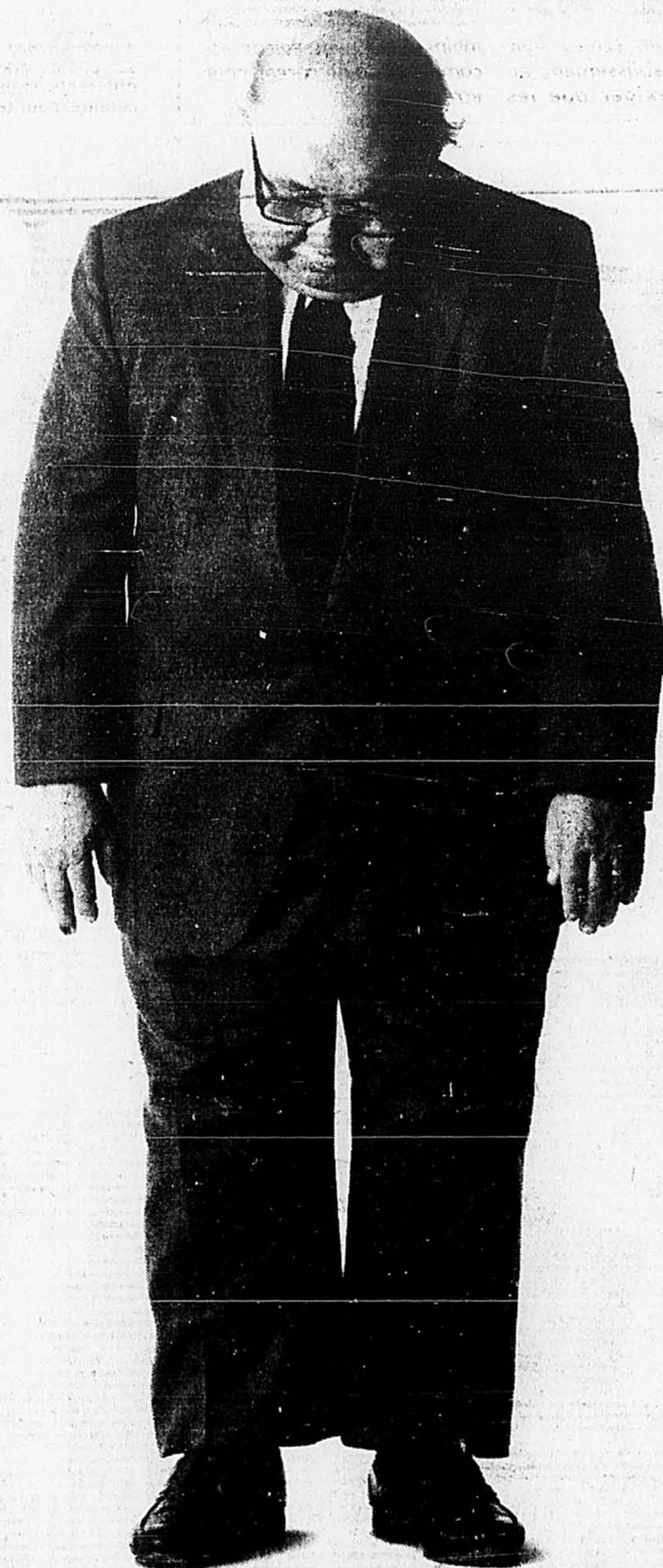
en occupation double

pour une réservation de

2, 3 ou 5 jours.

(taxe et service inclus).

ON COMPTAIT SUR VOUS À VANCOUVER.



Lorsque quelqu'un compte sur vous, vous pouvez compter sur Federal Express. Livraison avant ou à 10 h 30 le prochain jour ouvrable dans la plupart des villes canadiennes d'importance et livraison à temps dans 118 pays dans le monde, ou vous serez remboursé. En plus de tous ces avantages, le système de suivi exclusif COSMOS peut vous indiquer où se trouve votre colis à chaque étape du parcours.



LA PROCHAINE FOIS, CONFIEZ-LE À FEDERAL EXPRESS.

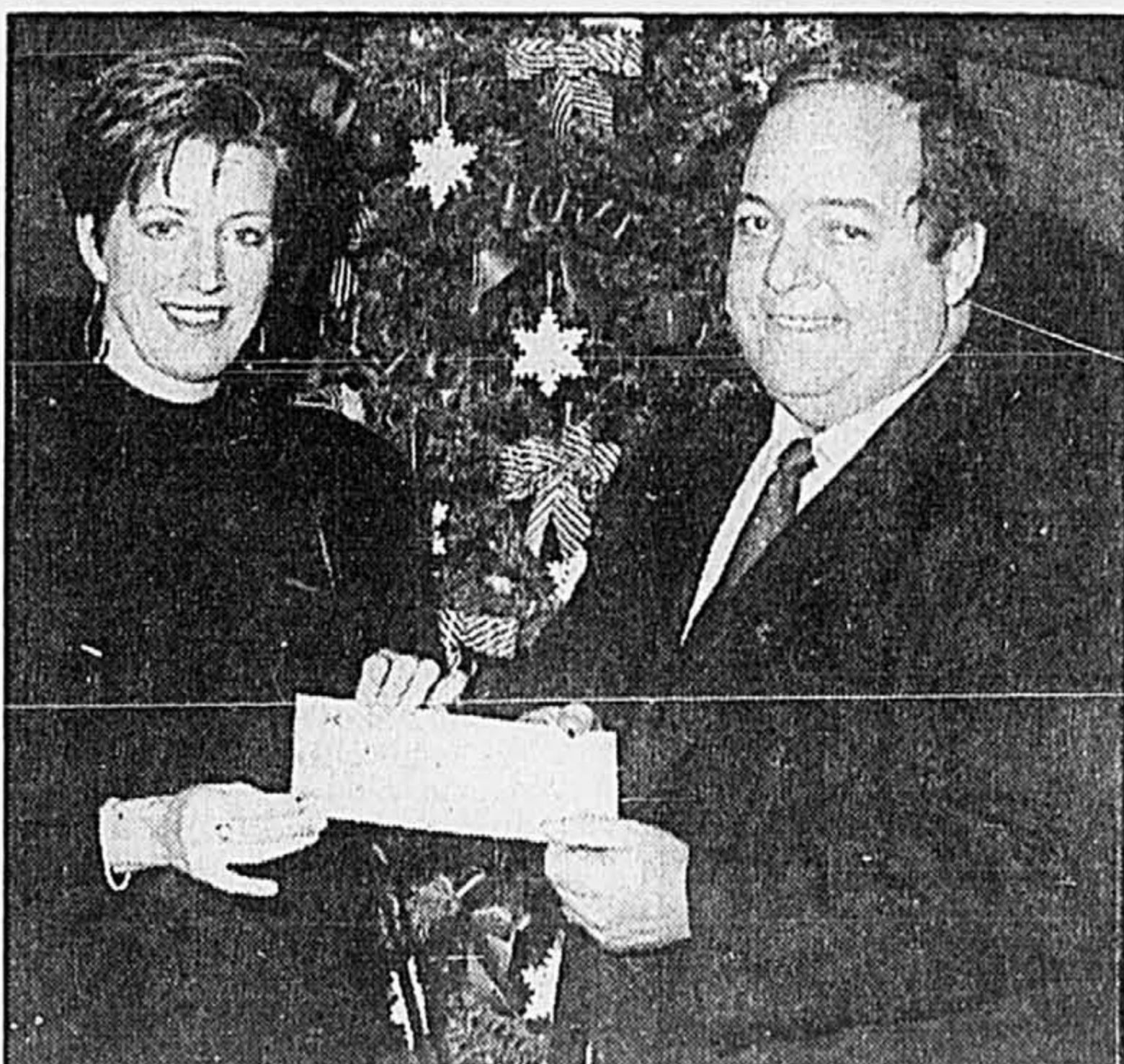
© 1989 Federal Express Canada Inc. "Ajoutez aux modalités contenues dans le Guide des services internationaux canadien de Federal Express. Cette garantie ne s'applique pas aux groupes de colis.

T E T E S D ' A F F I C H E



Germain Tardif

Depuis le début de l'année, le Musée des beaux-arts de Montréal a un nouveau conservateur de l'art européen. Il s'agit de Mme Louise d'Argencourt, historienne d'art de réputation internationale en peinture française. Elle succède à Mme Janet M. Brooke, qui devient conservatrice de l'art européen au Musée des beaux-arts de l'Ontario, à Toronto. Née au Québec, Mme d'Argencourt est titulaire d'un doctorat en histoire de l'art de l'Université de Paris et a



Don à la Cité de la Santé

La propriétaire du Pharmaprix de la Place Fabreville, Mme Carole Lalonde, a remis à M. Jean-Louis Bédard, président de la Fondation de la Cité de la Santé de Laval un chèque de 750\$. Il s'agit d'une contribution au financement des projets de la Fondation qui comportent, entre autres choses, l'achat d'appareils médicaux.

enseigné à l'Université de Montréal.

L'équipe Sports-Artistes Lance et Compte disputera un match de hockey contre l'équi-

pe des employés de l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Le match aura lieu dimanche à l'aréna Garon, 12212, rue Garon, à Montréal-Nord et débutera à 13h30. Les portes ouvriront cependant à midi et demi afin de permettre au public de rencontrer les joueurs et les artistes dont Carl Marotte, Robert Marrien, Eric Hoziel, Yves Soutières, Jean Deschênes et plusieurs autres. Le prix d'admission est de 5\$. Tous les profits seront versés à la Fondation pour la santé mentale des jeunes de l'hôpital. Pour informations concernant les points de vente des billets, communiquer avec Johanne Gagnon au 328-3504.

Trois jeunes Guinéens désireux d'entretenir des relations par correspondance avec des Québécois ou Québécoises se sont adressés à La Presse pour inviter les personnes intéressées à leur écrire. Ce sont Diallo Hassane, s/c Diallo Boubacar, Labo-Chimie, dépt. 49 Kamsar, Diallo Kamissa, électricien d'auto, s/c Bah Mamadou Diarriwou, dépt. 62 Kamsar, et Momadou Cissé Sidibé, 2^e année élevage Tolo (Mamou), tous de la République de Guinée. Les deux premiers sont âgés de 25 ans et le troisième a 27 ans. Tous parlent français et aiment la musique, la danse, le sport, le cinéma et les voyages.



Après 50 ans de mariage

C'était jour de fête, récemment dans la famille de Georges Scott. Lui et son épouse, Irene Couutu, célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage en compagnie de leurs 10 enfants, Madeleine, Albert, Martha, Richard, Lorraine, Guy, Jacques, Pierre, Sylvie et Denis et leurs conjoints, de leurs 27 petits-enfants, de leurs deux arrière-petits-enfants et de quelques parents.

La section canadienne francophone d'Amnistie internationale entend rappeler le 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et rappeler également 40 ans d'engagements non-tenus par la plupart des pays signataires. Depuis bientôt 29 ans, cet organisme mondial s'oppose à la force brutale des Etats à l'aide d'un moyen d'action efficace: le crayon, qui le rend capable de mobiliser des centaines de milliers de personnes à travers le monde. D'autres, comme le caricaturiste Jean-Pierre Girerd, de La Presse, se servent du crayon d'une façon différente mais tout aussi percutante, pour témoigner de l'in-

A JEUDI



Communiville 90

Le président de l'Association des communicateurs municipaux du Québec et directeur des Communications de la Ville de Gatineau, M. Jean Boileau, représentera le Québec lors du 2^e congrès de Communiville, qui se tiendra du 17 au 19 janvier, à Toulouse, en France. Plus de 300 directeurs des communications des villes d'Europe discuteront sur l'avenir de leur profession. Les thèmes abordés toucheront les modes d'évaluation et les enjeux économique de la communication ainsi que la place de la commandite dans l'organisation d'événements marquants. Pour en savoir plus long sur cet événement, il suffit de communiquer au (819) 243-2331.

Jeux vidéos sur ordinateur

L'avènement des jeux vidéo sur ordinateur, au début des années 80, a transformé de fond en comble l'industrie de l'amusement. Cet après-midi, à compter de 17h30, sur les ondes de Radio-Québec, les téléspectateurs pourront voir, au Club des 100 watts, des séquences qui ont été tournées aux succursales Lanjeu de la Place Desormeaux de Longueuil (ou a été prise cette photo de jeunes qui participent à l'émission) et du Carrefour Langelier de Saint-Léonard.



Les succursales Lanjeu sont les seuls établissements au Québec à exiger que les moins de 16 ans soient accompagnés d'un parent pour être admis.

VOUS EN AVEZ ASSEZ D'ATTENDRE L'AUTOBUS?
Appelez Jean Cournoyer, aujourd'hui!

Alors que des autobus restent bien au chaud dans les garages de la STCUM tous les jours, les usagers attendent... au froid.

Qu'en pensez-vous?

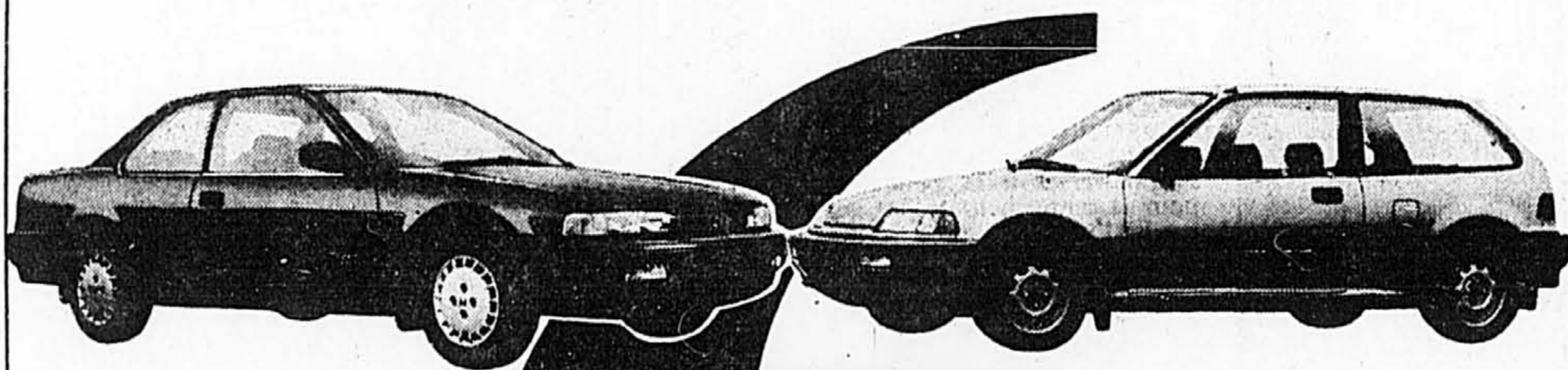


AUJOUR'HUI, VIVEZ BIEN INFORMÉ!

CKAC 73
 LA SUPER STATION DE MONTRÉAL



Offre d'un temps limité Accord et Civic 1990



3 mois sans frais

Les détails aux
marchands
participants



Jusqu'à
l'épuisement
du stock

Bail de 36 ou 48 mois

* Sujet à l'approbation du crédit

Le meurtrier de Jacqueline Bernard court toujours

MARCEL LAROCHE

Les enquêteurs de la CUM tentent toujours d'élucider les circonstances entourant l'assassinat de Jacqueline Bernard, trouvée baignant dans son sang, au lendemain du jour de l'An, dans un édifice à logements de l'est de la métropole.

La victime, âgée de 50 ans, connue des autorités policières pour des délits remontant à 1982, avait été frappée à la tête à plusieurs reprises avec un objet contondant quand son corps a été trouvé dans la chambre à coucher de l'appartement 1 où elle vivait seule, au 1076 de la 1^e Avenue, à Pointe-aux-Trembles.

La macabre découverte de ce premier meurtre commis en 1990 sur le territoire de la CUM a été faite par l'une des filles de la victime, Marlène Toupin, 23 ans, domiciliée à l'appartement 2 situé dans le même immeuble de six logements.

Quelques heures avant d'être assassinée, Jacqueline Bernard avait participé avec plusieurs autres amis à une soirée plutôt mouvementée organisée au domicile de sa fille habitant l'appartement voisin du sien.

La femme avait cependant quit-



Jacqueline Bernard, 50 ans, victime du premier meurtre en 1990 sur le territoire de la CUM.

PHOTO THEQUE, La Presse

té ce party, en fin de soirée du lundi 1^{er} janvier, pour réintégrer le modeste appartement qu'elle habitait seule depuis le début de décembre 1989.

Plusieurs participants à ce party des fêtes ont déjà été rencontrés par les enquêteurs qui n'écartent pas la possibilité que l'assassin puisse être une connaissance de la quinquagénaire sauvagement battue à mort.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Jean Baril et Normand Hébert, de la section des homicides de la police de la CUM.

Sylvain Lauzon a avoué le meurtre de Mario Lachance

Sylvain Lauzon s'est reconnu coupable, hier, du meurtre au deuxième degré de Mario «Souris» Lachance, 30 ans, survenu l'été dernier dans le village de Sainte-Anne-des-Plaines.

Le juge John Gomery, de la Cour supérieure, l'a immédiatement condamné à la prison à vie. Lauzon, 22 ans environ, devra purger 13 ans de prison avant de devenir éligible à une libération conditionnelle.

Selon la preuve faite par Me François Brière, substitut du procureur général à Saint-Jérôme, la victime était un trafiquant de drogue connu mais sans casier judiciaire.

Vers 5 h 30 le jour du drame, Lauzon s'est présenté au domicile de Lachance dans l'intention de se procurer de la drogue. Celui-ci lui aurait dit de lui payer ce qu'il lui devait avant de penser à avoir d'autre drogue.

Lauzon a sorti un couteau et a coupé sa victime au cou. Sans perdre un instant, «Souris» s'est emparé d'un bâton de baseball et une bagarre a suivi. Finalement, le visiteur a réussi à mettre la main sur le bâton et frapper à plusieurs reprises Lachance sur la

tête. L'autopsie a démontré que Lachance a succombé à plusieurs fractures du crâne.

**Martin Clermont
subira un procès
le 12 mars,
à Longueuil**

Martin Clermont, un individu de 19 ans soupçonné de vol qualifié, de séquestration, d'introduction par effraction et d'avoir causé des lésions corporelles, subira son procès le 12 mars au Palais de justice de Longueuil.

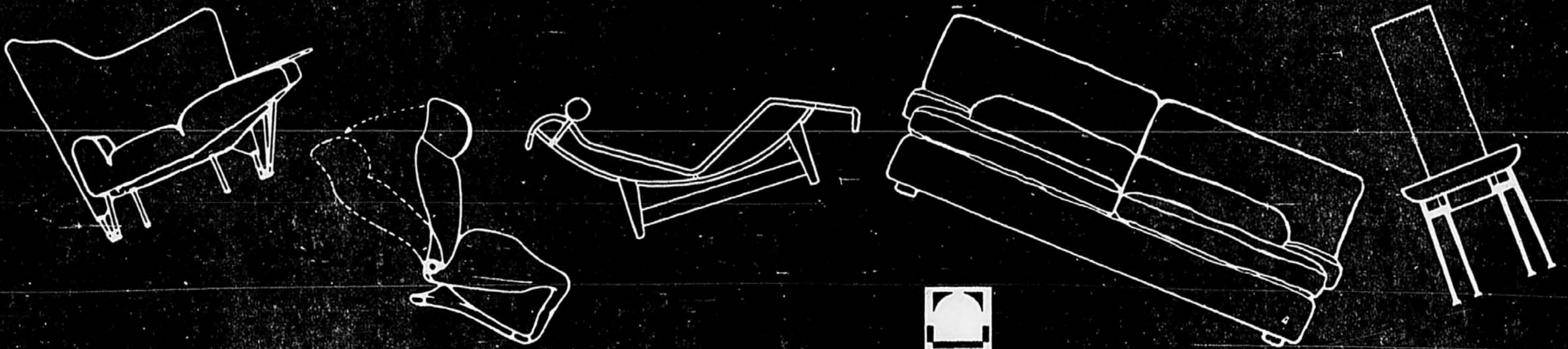
Selon la preuve de la Couronne, représentée par Me Jacques Pothier, il aurait commis ces crimes vers la fin d'août, lors d'un vol perpétré dans un logement du boulevard Curé-Poirier, à Longueuil.

Après le présumé vol, réalisé sous la menace d'un couteau, Clermont se serait enfui pour ensuite être intercepté par un voisin de la victime du vol, le cordonnier Gérard Paquette.

« COMME SI ON RÉDUISAIT DES PICASSO DE 10 À 50% »

Mais nous n'en prendrons pas une habitude.
Nous devons tout simplement faire place à de nouveaux designs tout aussi célèbres.

CASSINA B&B ITALIA MAZZOLI SAPORITI INTERLUBKE



Château d'aujourd'hui

1828 boul. Le Corbusier
Laval
382-4581

Complexe Desjardins
Montréal
288-4191

6900 boul. Décarie
Décors Décarie, Montréal
731-6610

1515 rue Saint-Jean-Baptiste, Québec
(angle boul. Hamel et Henri IV)
872-2321

Le procès de trois trafiquants de cocaïne: en anglais, en espagnol...et sous bonne garde

LISA BINSSE

Le procès de trois personnes, dont deux Colombiens, arrêtées lors de la plus importante saisie de drogue jamais effectuée au Canada, a débuté hier au Palais de justice de Montréal devant le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure.

Deux hommes et une femme sont accusés de complot pour importation de cocaïne, de complot pour exportation de cocaïne ainsi que de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

Richard Delgado-Marquez, 23 ans, de Walton, dans l'État de New York, Carlos Mario Ortega-Gonzalez, de Medellín en Colombie et Flor Emilce Mery-Correa, 31 ans, de Chigordo, aussi en Colombie, ont été arrêtés en avril, de même que deux autres personnes, lors d'une opération de la Gendarmerie royale du Canada, qui avait mené à la saisie de 500 kilos de cocaïne, qualifiée de la plus importante saisie de drogue jamais effectuée au Canada. La valeur de la cocaïne était évaluée à 250 millions \$.

Les deux hommes et la femme sont accusés d'avoir, entre le 1^{er} juin 1988 et le 6 avril 1989, complété à Montréal, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, à New York et en Colombie avec Jose Ali Galindo-Escobar, 36 ans, et Fernando Augusto Mendoza-Jaramillo, 26 ans, et avec d'autres pour importer de la cocaïne au Canada et d'en faire le trafic.

En novembre au Nouveau-Brunswick, Galindo-Escobar et Mendoza-Jaramillo, tous deux Colombiens, se sont reconnus

coupables d'avoir introduit 500 kilos de cocaïne au Canada et ont été condamnés à 22 ans de prison chacun. Ils ont reconnu avoir acheminé la drogue en avril à bord d'un petit avion à un petit aérodrome rural situé au nord de Fredericton. L'avion s'est écrasé à l'atterrissage, provoquant l'intervention des autorités.

Cette cause a fait la manchette de plusieurs médias quand cinq Sud-Américains ont été arrêtés en novembre et accusés d'avoir comploté pour faire fuir les deux Co-

lombiens de prison. Quatre des cinq hommes ont reconnu leur culpabilité en décembre. Ils attendent leur sentence.

Hier, toute personne qui voulait pénétrer dans la salle d'audience où se déroule le procès devait s'identifier. Une interprète traduit tout en espagnol. L'essentiel du procès se déroule en anglais.

Les accusés semblaient détendus et souriaient aux boutades que s'échangeaient parfois les avocats.

L'identification du cadavre du Nouveau-Bordeaux tarde

MARCEL LAROCHE

La vérification de centaines de fiches d'empreintes digitales n'a toujours pas permis à la police de découvrir l'identité de la jeune inconnue retrouvée à demi-nue, samedi soir dernier, à l'arrière d'un restaurant du quartier Nouveau-Bordeaux, dans le nord-ouest de Montréal.

Une autopsie pratiquée hier matin à l'Institut médico-legal de Montréal a cependant démontré que la jeune femme âgée de 25 à 30 ans est morte des suites d'une asphyxie provoquée par strangulation.

La mort violente de la jeune inconnue remontait à moins d'une heure, soit vers 22h samedi soir, quand un employé du restaurant «Le Bordelais» situé à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Poincaré a aperçu le corps à demi-nu gisant à l'arrière du com-

merce, à proximité d'un conteneur à ordures et d'un pylône de l'Hydro-Québec.

La jeune inconnue mesure 5 pieds 5 pouces, pèse 143 livres, a les yeux bruns et les cheveux bruns et longs. Elle possède une dentition naturelle et n'a aucune cicatrice sur le corps.

Lors de la macabre découverte, la jeune femme portait un jeans et une veste de ski genre *poncho* de couleur noire, un premier chandail noir et un second noir et blanc, des bas en laine rouge et gris ainsi qu'une paire de souliers bruns. Aucun bijou, aucune pièce d'identité n'a été retrouvée sur le cadavre de cette jeune inconnue.

Tout renseignement pouvant permettre l'identification de cette femme doit être transmis le plus tôt possible aux sergents-détectives Serge Côté et Jacques Auger, des homicides de la police de la CUM, à 280-2052.

Le conseil de bande de Kahnawake accuse la SQ de chercher à discréditer les Mohawks

BRUNO BISSON

Le conseil de bande de Kahnawake a accusé, hier, la Sûreté du Québec d'avoir volontairement cherché à discréditer son corps de police local, les «Peacekeepers», en lançant un avis de recherche concernant six résidents de la réserve, dont trois avaient déjà été mis en état d'arrestation.

Le conseil a qualifié d'«irresponsable» l'émission de cet avis de recherche, lancé le 4 janvier par la SQ, et a accusé ce corps policier de ternir la réputation de toute la communauté mohawk de la réserve, située en banlieue sud-ouest de Montréal.

Selon le conseil de bande, les «Peacekeepers» de Kahnawake ont informé la SQ, le jour même de la diffusion des noms et photos, que trois des six suspects faisant l'objet de l'avis de recherche s'étaient déjà livrés à la police amérindienne et avaient été mis en état d'arrestation.

Les trois individus, Philip Jacobs, 30 ans, Michael Diabo, 36 ans, et Donald Lahache, 29 ans, ont comparu le 5 janvier au Palais de justice de Longueuil pour répondre à des accusations de voies de fait sur la personne d'un pomiculteur de Saint-Chrysostome, âgé de 25 ans.

Quant aux trois autres suspects, le conseil de bande a précisé qu'ils faisaient toujours l'objet d'une enquête des «Peacekeepers» et que des accusations seraient portées contre eux si l'enquête s'avérait concluante. Ces trois hommes sont: Freddy Beauvais, 23 ans, John Edward Hemlock, 30 ans, et Jay Randy Diabo, 19 ans.

Le conseil de Kahnawake repliquait ainsi à l'avis de recherche de la SQ dans lequel cette dernière laissait entendre que les Peacekeepers se traînaient les pieds. Dans son communiqué du 4 janvier, la SQ affirmait avoir mené sa propre enquête sur l'incident du 31 août et précisait que des mandats d'arrestation avaient été émis, le 19 décembre, et remis aux «Peacekeepers» pour exécution.

La SQ laissait toutefois entendre qu'en l'absence de tout nouveau développement dans cette affaire, des avis de recherche devaient être lancés à l'échelle du pays pour retrouver ces individus.

Selon le conseil, ces agissements ont contribué à «stigmatiser faussement toute la communauté de Kahnawake» et à jeter le discrédit sur le travail d'enquête et de maintien de l'ordre des «Peacekeepers».

Un porte-parole de la SQ, joint hier par *La Presse*, n'a voulu émettre aucun commentaire en fin d'après-midi. Le porte-parole a déclaré que les affirmations du conseil de bande seront vérifiées auprès des personnes responsables du dossier à la SQ et que, dans l'immédiat, toute déclaration serait prématurée.

Par ailleurs, la SQ a admis qu'une erreur d'identification s'était glissée lors de la diffusion des photos des six suspects. Les

La SQ a fait circuler les vraies photos de Jay Randy Diabo, en haut, toujours en fugue, et de Michael Diabo, qui s'est livré aux «Peacekeepers», le 4 janvier dernier.

photos publiées dans les médias le 5 janvier dernier et identifiant Jay Randy Diabo, toujours en fugue, et Michael Diabo, mis en accusation, n'étaient pas les bonnes.

La SQ a qualifié cette erreur de regrettable, en précisant que ce genre d'erreur n'est arrivé que deux fois, en vingt ans.



BULLETIN DES VOIS USAIR

USAir: Le Soleil, C'est Notre Affaire!

Ft. Lauderdale*	\$342.02
Ft. Myers*	\$377.22
Los Angeles	\$449.82
Miami*	\$342.02
Orlando*	\$317.82
Phoenix†	\$521.92
San Diego†	\$521.92
Tampa*	\$317.82
West Palm Beach*	\$342.02

Le moment est venu de réserver vos billets USAir au départ de l'aéroport international de Montréal-Dorval vers vos destinations soleil préférées. USAir vous réserve, maintenant, de superbes tarifs réduits et une multitude de départs quotidiens à destination de la Floride, du sud de la Californie et de l'Arizona.

Prenez donc contact avec votre agent de voyages ou appelez USAir au (514) 871-0017, ou sans frais au 1 (800) 428-4322. N'oubliez pas de demander comment le programme USAir du voyageur fréquent vous permettra d'accumuler des kilomètres de vol intérieur ou international gratuits qui vous réchaufferont plus encore le cœur lors de vos prochaines vacances.

USAir

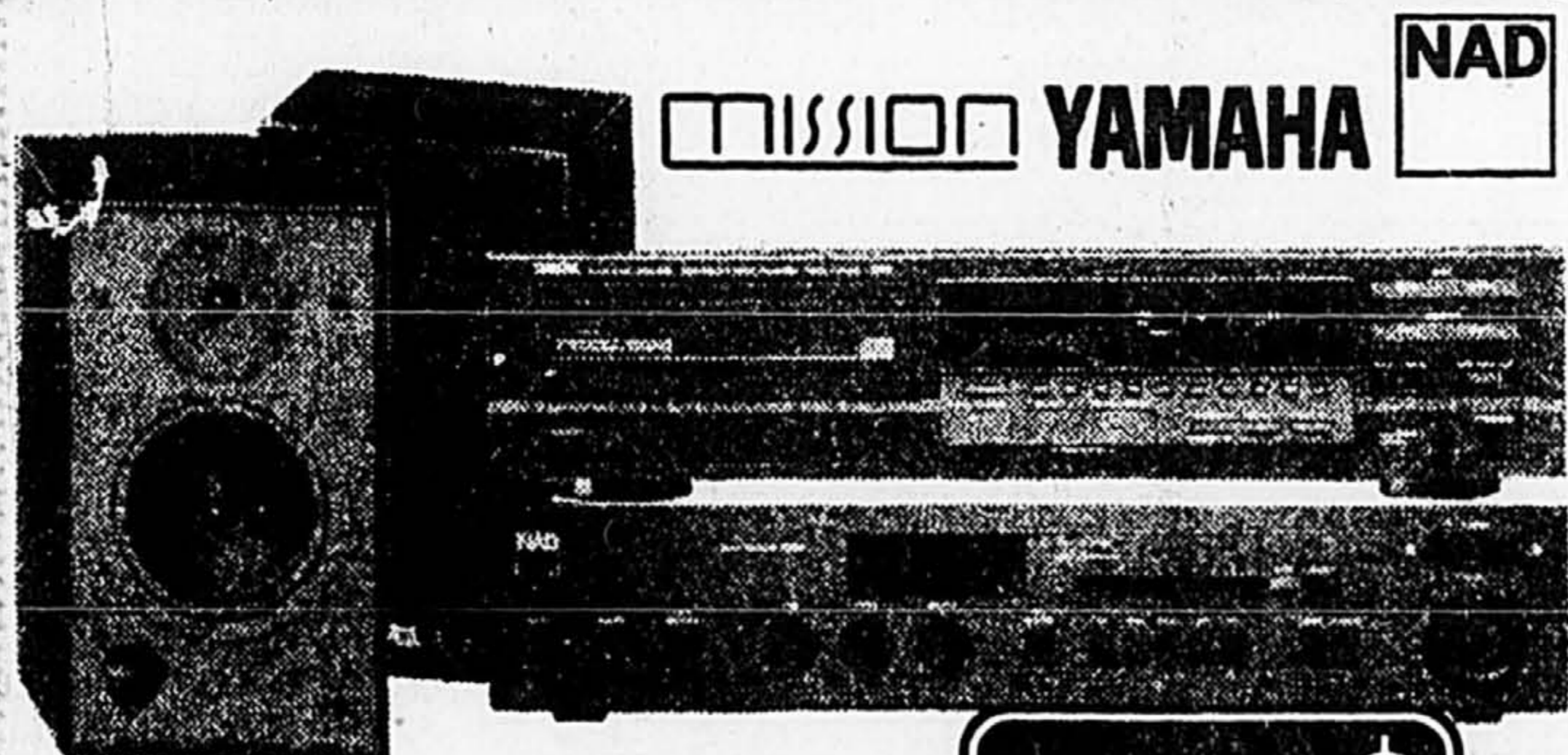
Le voyageur le plus fréquent de l'AmériqueSM

1/90

CONDITIONS REQUISES POUR LES TARIFS REDUITS: Les tarifs sont indiqués en dollars canadiens et comprennent tous frais et taxes applicables. Les tarifs indiqués sont pour des billets aller-retour. L'achat d'un aller-retour est exigé. Le nombre de places à ces tarifs est limité et ne peut pas être disponible sur tous les vols et tous les jours. Les billets ne sont pas remboursables, ni en tout ni en partie, et ne peuvent pas être échangés. Pour bénéficier de ces tarifs, l'achat des billets et les réservations doivent être faits à l'avance. Un séjour minimum ou maximum peut être exigé. Des restrictions quant à la date et l'horaire du voyage sont applicables. *Tarif non valable du 20 au 24 février, ni du 27 février au 3 mars 1990. †Tarif non valable du 20 juin au 8 septembre 1990. Le voyage à Los Angeles doit être effectué avant le 1er mars 1990. Les tarifs peuvent changer sans avis préalable.

LE CHOIX DE JOHN BANKS POUR MOINS DE 1 0 0 0 \$

Dans le mille!



On a demandé à John Banks de recommander la meilleure chaîne stéréo pour moins de 1000\$. Sans hésitation, il déclara l'ensemble MISSION/YAMAHA/NAD imbattable pour sa qualité de son impeccable et son prix irrésistible. Si vous avez l'oreille fine et le budget serré, voici un système qui vous ira à ravir. Venez sans faute l'essayer.

- Récepteur NAD AM/FM
- Platine au laser Yamaha
- Haut-parleurs Mission 761

990\$

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"

5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

L'OPÉRATION SATISFACTION

GM

Pour un temps limité,
GM vous facilite l'achat de certains
de ses modèles les plus populaires.

Satisfaction immédiate

OU

Satisfaction prolongée

- Pas d'acompte
- Pas de versement
- Pas d'intérêt avant
90 jours*

Taux de crédit fixe de
10,9%† pour
une durée
allant jusqu'à 4 ans,
pas de montant limite.

À vous de choisir!

De toute façon vous serez longtemps satisfait de l'une de ces nouvelles GM:

Chevrolet Sprint et Cavalier • pick-up Chevrolet S-10 et S/T Blazer
Pontiac Firefly et Sunbird • pick-up GMC S-15 et S/T Jimmy

*† Ces offres ne peuvent être combinées. Elles s'appliquent aux véhicules neufs ou de démonstration 1990 et des années précédentes des Pontiac Firefly et Sunbird, Chevrolet Sprint et Cavalier, pick-up Chevrolet S-10 et S/T Blazer, GMC S-15 et S/T Jimmy achetés à partir du stock d'un concessionnaire. Cette offre de durée limitée est en vigueur à compter du 8 janvier 1990 pour les achats au détail seulement. Certains modèles peuvent ne pas être immédiatement disponibles. L'acheteur sera tenu de payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit de l'acheteur ne répond pas à ses normes. Les modèles commandés pour les parcs et les véhicules loués ne sont pas admissibles à cette offre. L'offre comprend une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, incluant les économies offertes par le programme Location Plus™ s'appliquant aux locations au détail. Renseignez-vous aussi au sujet du programme pour les diplômés universitaires et les ensembles d'options offerts avec certains véhicules.

* Aucun acompte ou versement durant les 90 jours suivant la livraison. General Motors du Canada Limitée paie tous les frais d'intérêt durant les premiers 90 jours suivant la livraison. L'offre est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une période minimum de 12 mois auprès de GMAC au taux d'intérêt actuel de GMAC.

† Le taux de crédit 10,9% avec aucun montant limite est réservé aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximum de 48 mois et minimum de 12 mois auprès de GMAC. Toutes les demandes de crédit doivent être approuvées par GMAC.

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

Voyez votre concessionnaire GM dès aujourd'hui!

SIMARD ET VOYER

**SOLDE
JUSQU'À 50%**

BATA

**ÉPARGNEZ
JUSQU'À 60%**
SUR LES CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE

OPTIQUE LAURENTIENNE

50% DE RABAIS
sur lunettes de ski BOLLE
sur lunettes Bausch & Lomb
MAGNI-VIEWER
QUANTITÉ LIMITÉE

PEGABO

**SOLDE
JUSQU'À 50%**
VIVEZ LA DIFFÉRENCE!

DOZIER

NOUS AVONS LES PLUS
BEAUX VÊTEMENTS POUR
HOMMES
ÉPARGNEZ 20% À 50%*
* sur marchandise sélectionnée

BASKIN ROBBINS

RABAIS DE 0,50\$
sur la crème glacée faible en ca-
lories et le yogourt glacé sur
présentation de ce coupon

ALDO

LA VENTE
**JUSQU'À
50%**

JULIA

**RÉDUCTIONS
JUSQU'À 50%**

sur items en magasin
Cartes Visa, MasterCard, American Express acceptées

LE MONDE DES ATHLÈTES

**SOLDE D'HIVER
RÉDUCTIONS DE
50% ET PLUS**
sur marchandise sélectionnée

FREEDOM

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
T-shirts, chandails, chemises,
pantalons pour femmes et hommes
INCLUANT VESTONS D'HIVER
rég. 119,99\$ en vente 59,99\$

LA GRILLE

HAMBURGER RÉGULIER,
FRITES MAISON ET PETIT
BREUVAGE RÉG. 4,10\$
SPÉCIAL 3,25\$

MAHER

**RÉDUCTIONS
JUSQU'À 50%**
sur items en magasin
Cartes Visa, MasterCard, American Express acceptées

BIGI

Chez Bigi, profiter de notre vente incroyable.
**ÉPARGNEZ
JUSQU'À 70%**
sur la marchandise sélectionnée

Vente surprise sur la promenade

du 9 au 13 janvier

ACCESSOIRES MOUINKA

LES ACCESSOIRES MOUINKA
ONT LE PLAISIR D'OFFRIR À
LEUR AIMABLE CLIENTÈLE DES
RABAIS DE 10% À 50%

LIMITÉ

Limité vous offre une vaste
sélection de marchandise à des
prix imbattables.
JUSQU'À 70%
sur notre collection d'hiver

BOCA

VENTE 5,00\$ — 10,00\$
Table avec assortiment de
vêtements quatre saisons prêts
pour l'aventure!
Marchandise à prix régulier à
10% DE RABAIS!

FRAGRANCE

Crayons Khol pour les yeux,
valeur de 3,99\$ pour 1,99\$
Clair de Jour de Lanvin à
50% DE RÉDUCTION
et beaucoup d'autres spéciaux

BOWRING

VERRERIE CRYSTAL
«NANCY»
Rég. boîte de 4. 19,98\$
SPÉCIAL 11,98\$

PAPETERIE WILLSON

Profitez d'un rabais sans pareil,
valise SAMSONITE CLASSIC III
à bas prix (brun seulement)
Régulier 129,95\$
SPÉCIAL 64,95\$

CHAUSSURES ALTI

**JUSQU'À
70% DE RABAIS**
sur un choix de bottes pour dames,
hommes et un choix de sacs à main.

TOP NIVEAU

50% À 70%
SUR TOUT
(EXCEPTÉ LA NOUVEAUTÉ)



Courez la chance de gagner un des cinq séjours de deux
nuits pour deux personnes dans les luxueux Condotel
du Mont-Sauveur.

Ces séjours comprennent la gratuité du ski alpin.

Coupons et règlements disponibles au kiosque d'infor-
mation de la Place Vertu.



3131 Côte Vertu
Sortie 62 de la Trans-Canadienne,
ou l'autobus 121 ouest
de la station de métro Côte Vertu

200 MAGASINS ET SERVICES
SEARS Smart PASCAL Provigo



Le nouveau Forum: pas de décision avant plusieurs mois

MICHELE OUMET

Les amateurs de hockey devront être patients: la décision de déménager le Forum et le choix du nouveau site ne seront pas annoncés avant plusieurs mois, selon le porte-parole du club de hockey Canadien, François-Xavier Seigneur.

«C'est un dossier très complexe, a expliqué hier M. Seigneur. Nous attendons toujours les résultats de l'étude effectuée par le Groupe Lavalin».

Le 25 août, lors d'une conférence de presse, le Groupe Lavalin présentait les conclusions d'une première étude sur un scénario d'agrandissement du Forum. Renover le Forum pour une quatrième fois s'avère peu rentable, concluait Lavalin. Le président du Canadien, Ronald Corey, demandait alors à la firme d'ingénieurs d'étudier les possibilités de construire un nouvel amphithéâtre de hockey sur l'île de Montréal.

«On attend le rapport final de Lavalin, confirmait hier le vice-président à l'exploitation du Forum, Aldo Giampaolo. Nos critères pour le choix d'un nouveau site sont très précis. L'accès routier doit être facile et le grand public doit pouvoir s'y rendre facilement. Nous voulons que ce nouvel amphithéâtre ait une capacité d'environ 20 000 places comparativement à 16 280 pour l'actuel Forum».

«Notre décision de déménager n'est pas officielle, a déclaré de son côté M. Seigneur. Un tel projet entraîne des coûts. Les grands amphithéâtres construits ces dernières années, le Saddledome de Calgary par exemple, ont coûté environ cent millions de dollars. Mais le Forum est petit et déstuet».

«Si Lavalin ne nous propose pas un site qui réponde à nos critères, nous pourrions effectivement décider de ne pas déménager», a confirmé M. Giampaolo.

Les sites du Parc olympique et de l'ancienne Brasserie O'Keefe, située à l'intersection des rues Peel et Notre-Dame, seraient actuellement favorisés.

Le PDG de la Régie des installations olympiques, Pierre Bibeau, souhaite que les propriétaires du Canadien optent pour le site olympique. «Nous sommes parmi les finalistes, a-t-il affirmé hier. Les retombées économiques seraient importantes pour l'Est de Montréal».

La Chambre de commerce de l'Est du grand Montréal exerce également des pressions pour favoriser l'établissement du nouveau centre sportif destiné à accueillir le club de hockey Canadien, à proximité ou à l'intérieur du Parc olympique.

Mais l'installation du nouveau Forum sur le site olympique obligerait probablement les promoteurs à démolir l'aréna Maurice-Richard ou le centre Pierre-Charbonneau qui se trouvent sur le terrain.

Des médecins coupent l'alimentation d'une comateuse

Reuter

LA HAYE

Les médecins soignant Ineke Stinissen, 47 ans, dans le coma depuis 15 ans, ont cessé hier de l'alimenter pour accéder au vœu de son mari, qui se bat depuis des années pour obtenir qu'on la laisse mourir.

Cette affaire a suscité l'indignation d'une grande partie du corps médical qui estime que mourir de faim est une manière particulièrement cruelle de finir ses jours.

Au terme d'une longue bataille juridique, un tribunal avait jugé en novembre que Gerhard, le mari, ne pouvait forcer les médecins à cesser la réanimation parce que, déontologiquement, ils sont contraints de la poursuivre.

En revanche, l'alimentation artificielle, considérée comme un traitement médical, pouvait être interrompue.

Bien qu'elle soit officiellement interdite aux Pays-Bas, l'euthanasie y est largement tolérée, mais seulement lorsqu'un malade condamné est resté conscient et capable de faire connaître sa volonté.

«Ne nous lassons pas de faire du bien à tous, mais avant tout à nos frères dans la foi». (Gal. 6, 10)
 Envoyez vos dons pour la Roumanie à:
JESUS AU MONDE COMMUNISTE INC.
 B.P. 548, Succ. NDG
 Montréal, Qc. H4A 3P8
 Tél.: (514) 488-0205
 Fax: (514) 488-0205
 Nous vous délivrerons des reçus aux fins d'impôts pour toute somme dépassant 10\$.
 De même vous pouvez envoyer vos chèques adressés à JESUS AU MONDE COMMUNISTE INC. et portant la spécification «Pour la Roumanie» à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, Succursale 221, Sherbrooke-Victoria, Westmount, Qc H3Z 1H1, Canada.

EN AVANT, SKIEZ!

6900 \$**

Du 2 janvier au 1^{er} février 1990.

8900 \$**

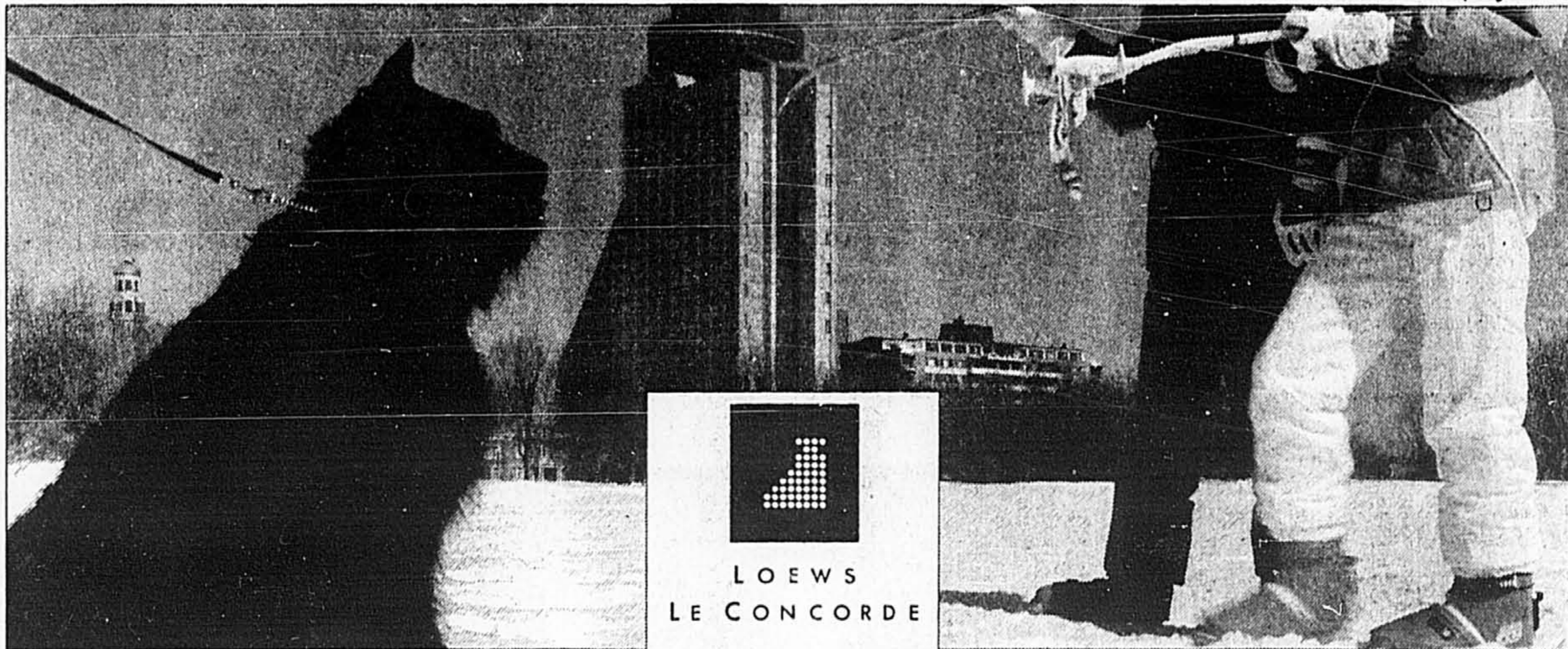
Du 4 au 8 février 1990 (Semaine du Carnaval). Minimum 3 nuits.

7900 \$**

Du 11 février au 1^{er} mars 1990. Minimum 2 nuits.

Juste à côté sur les plaines d'Abraham. Juste un peu plus loin, sur les pentes du Mont Sainte-Anne ou de Stoneham. Le ski vous attire? Nous vous proposons des prix d'amis. L'hôtel Loews Le Concorde. L'hôtel sur les Champs-Élysées de Québec. Pour le ski, l'après-ski et la compagnie. Pour réserver, composez dès aujourd'hui notre numéro sans frais: 1 800 463 5256. 1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W8 *Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Les groupes et les congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

Vive la Vie! Vive la Compagnie!



L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC

Les bonnes nouvelles voyagent vite.



La première bonne nouvelle, ce fut quand Sonata annonça qu'elle se dotait du plus gros moteur dans sa catégorie.

Et maintenant, vous pouvez aussi choisir notre moteur V6 de 3 litres avec arbre à cames en tête et injection multipoint, qui développe 142 chevaux prêts à bondir comme une balle.

Notre nouvelle Sonata est bien armée pour affronter la Camry. Pour ce qui est de l'Accord, oubliez ça: elle n'a même pas de V6. Mais il n'y a pas que la puissance qui compte.

Si l'on compare l'espace intérieur, Sonata les bat toutes les deux. Et pour ajouter la douce quiétude au pur confort, la Sonata 1990 est assortie d'une nouvelle garantie de 3 ans/60 000 kilomètres (sans franchise), d'une garantie de 5 ans/100 000 kilomètres sur les composants principaux, en plus de l'entretien normal prescrit gratuit pour 3 ans ou 60 000 kilomètres, selon la première éventualité*.

En fait, aucune autre voiture à prix abordable n'a jamais offert

une telle garantie de qualité, en plus de vous éviter de payer pour les pièces et la main-d'œuvre sur des choses comme les changements d'huile, les filtres, les bougies, les plaquettes de freins, les balais d'essuie-glace, le réfrigérant et autres - et ce pour des années à venir.

Notre V6 comprend, en équipement standard, la transmission automatique 4-vitesses à contrôle électronique, le régulateur de vitesse, le volant inclinable, des télécommandes pour le coffre arrière et le volet du réservoir, les vitres électriques, le verrouillage électrique des portes, un système stéréo MA/MF Alpine avec 4 hauts-parleurs, des points d'attache pour les sièges d'enfants et beaucoup, beaucoup plus.

Côté prix, la Sonata commence à des milliers de dollars moins cher que la Camry ou l'Accord. Alors venez donc en faire l'essai chez votre concessionnaire Hyundai dès aujourd'hui. Et vous aussi pourrez nous aider à propager la bonne nouvelle.



La Hyundai Sonata 1990, à partir de 13 995 \$**

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

**P.D.S.F. pour le modèle "GL" 2,4 L: 13 995 \$; modèle "GLS" 2,4 L: 16 545 \$; modèle V6 3 L: 18 745 \$. Transport, immatriculation, préparation et taxes en sus. Frais de préparation et transport: voir le concessionnaire.

*Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

OUEST
Hyundai Pony Centreville
2077 ouest,
rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243

Jaykal Hyundai
133, 1^{re} avenue
Ville Ile Perrot 453-6363

Auto Visa Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

St. Laurent Hyundai
2955 Cote de Liesse
Ville St. Laurent 748-8430

Automobile Le Voyageur
125 rue Principale
Lachute 562-7935

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557

Automobiles Corec
Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Clognon Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34 boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des
Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
187, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David - ENR.
1004 Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Auto Hyundai St-Eustache
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST
Pointe-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai Auto Joliette
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 329-0909

Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Santé!



Un toast à la modération



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC